



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6/2/2025

Au Lagon Bleu à Saint-Pierre

### RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Ce rapport comporte les écritures comptables de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, les rapprochements bancaires, le bilan et la trésorerie de l'association.

Notre association présente un solde négatif de 70,10 € au 31 décembre 2024, correspondant à la différence entre nos recettes et nos dépenses.

Les recettes représentent 124 458,92€ en augmentation de 18,66% par rapport à l'année dernière en raison surtout de la diminution du taux de participation de l'association, occasionnant ainsi une meilleure recette pour la restauration des journées festives ; légère augmentation des cotisations, l'effectif passant de 370 à 392 ; aucune augmentation significative du côté des ventes et des aides et subventions.

Les dépenses s'élèvent à 124 529,02€ en augmentation de 14,34% par rapport à l'année précédente. Elles se composent principalement des dépenses pour la restauration et transport lors de nos activités (88,21%). Pas d'augmentation dans la rubrique « Achats » par contre l'inflation nous fait accuser une augmentation dans nos frais de fonctionnement, assurances, timbres, frais des réunions hors de notre siège social.

La trésorerie de l'association fait apparaître 2 053.74€ de plus de notre réserve fixée par le CA de 15 000€. Cette somme accumulée de 17 017.74€ nous laisse présager un avenir serein pour l'année prochaine.

L'année prochaine (2025) Nous prévoyons un budget prévisionnel de 133 000€ et augmentation de 6,80%. En recettes nous comptons sur l'augmentation de la cotisation et l'apport supplémentaires de nouveaux adhérents, une meilleure participation aux activités, la diminution des avantages des dirigeants et la légère diminution du taux des remises des repas, la réouverture du COGOHR, le retour à notre siège Social.

Fait à Saint-Paul , 7 Janvier 2025

Le Trésorier,

Georges YOU-SEEN